Questions sur l’avis de radioprotection : Radioexposition d’une femme enceinte

1. **Est-il possible de réaliser un examen radiologique à une femme enceinte? Expliquer.**
2. **Est-ce que les examens réalisés en radiodiagnostic durant une grossesse justifient généralement une interruption de grossesse?**
3. **Quels sont les deux effets possibles d’une irradiation sur l’embryon ou le fœtus?**
4. **Entre la semaine 0 et 2 postconception, quels sont les effets possibles d’une exposition de l’embryon?**
5. **Entre la 3e et la 8e semaine postconception, quels sont les effets possibles d’une exposition de l’embryon?**
6. **Entre la 9e et la 40e semaine postconception, quels sont les effets possibles d’une exposition de l’embryon?**
7. **Durant la grossesse, un fœtus a reçu de la radiation. Lorsque l’enfant naît, il a une malformation. Vrai ou faux? Cette malformation est nécessairement due à son exposition au rayonnement.**
8. **Dans quels cas les technologues doivent demander à une patiente s’il y a des possibilités de grossesse?**
9. **Quel professionnel est responsable de justifier la demande d’examen?**
10. **Quel professionnel doit optimiser la procédure utilisée?**
11. **Une femme de 21 ans se présente pour un examen tomodensitométrique de l’abdomen. Le technologue lui demande s’il y a des possibilités qu’elle soit enceinte. La patiente répond que c’est possible, mais elle n’est pas certaine. Que doit faire le technologue?**
12. **Nommer des façons de réduire la dose transmise au fœtus lors d’un examen radiographique.**
13. **Vrai ou faux? Les examens radiologiques non urgents chez les femmes en âge de procréer doivent être réalisé dans les 10 jours suivant les règles afin d’éviter d’irradier une possible grossesse débutante.**